COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 03/04/2020 : « COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

La Direction fait un état des effectifs sur notre DDFiP pour la journée du **2 avril 2020**:

- 468 agent·es sont concerné·es par le Protocole de Continuité de l'Activité (PCA)
- 244 agent·es étaient présent·es dans les services le 2 avril sur les 1433 agent·es.
- 224 agent·es sur le PCA sont amené·es à exercer leurs missions à domicile
- 349 agent·es sont en télétravail pour des missions prioritaires et non prioritaires (brigade et huissiers)
- 658 agent·es sont en Autorisations Spéciales d'Absences (toutes situations : gardes enfants, fragilité, réserves, en interruption de travail du à des cas contacts avec des cas suspectés)
- 16 cas avérés/suspectés à la DDFiP77

Les statistiques changent tous les jours, car il y a un roulement dans les effectifs, il est difficile de figer une situation.

- **Nous sommes toujours dans l'attente du PCA par services et ce depuis le 26 mars (nombre d'agent·es présent·s, en télétravail et en ASA ou autres).**

La Direction travaille dessus. Dès qu'il sera disponible, il nous sera fourni car il a évolué. En effet le PCA a été mis à jour pour intégrer les roulements des équipes.

- **Télétravail : pouvez-vous nous indiquer le nombre de télétravailleur·euses par service ?**

Ce chiffre sera inclus dans le PCA qui sera envoyé par la Direction.

- **Télétravail : qu'en est-il de la sécurité des agent·es ? De nombreux·ses agent·es sont mis en télétravail sans convention, assurance... qu'en est-il en cas de difficultés rencontrées par l'agent·e (incendie, vol, accident à son domicile...) ? Quelles sont les consignes données à ces collègues ?**

Sur ce point la DG a indiqué que le décret sur le télétravail dans la Fonction Publique ne prévoit pas que les agent·es doivent fournir une attestation d'assurance pour le télétravail. La Direction indique qu'en cas de casse ou de vol du matériel, c'est l'administration qui est son propre assureur donc le matériel sera remplacé, en cas d'accident au domicile de l'agent·e, c'est l'assurance habitation classique qui jouera.

La Direction indique qu'étant donné que la convention télétravail classique ne s'applique pas , elle ne sera pas signée avec les nouveaux·elles travailleur·euses pendant la crise sanitaire, travail trop fastidieux et compte tenu du décret pas nécessaire .

- **Télétravail : La commande nationale des ordinateurs portables est connue, environ 20 000, savez-vous combien seront alloués à notre direction ?**

D'après les premières informations que la Direction a eu, il y aurait 200 ordinateurs pour l'ensemble de l'Île-de-France. La Direction table sur une dotation de 60 ordinateurs pour le département qui seront essentiellement fournis pour les SIP.

- **Télétravail : Solidaires Finances Publiques 77 tient à vous alerter sur le situation des télétravailleurs·euses avec garde d'enfants, nous en sommes à 3 semaines de confinement et les premiers signes d'épuisement des agent·es dans cette situation se font ressentir (accumulation télétravail, école à la maison, situation sanitaire anxiogène…). Un dispositif particulier est-il envisagé au sein de la DDFiP77 afin de permettre à ces agent·es de souffler ?**

La Direction n'a pas envisagé de dispositif particulier, les agent·es doivent prendre soin d'eux. Les agent·es doivent prendre contact avec les chef·fes de services pour signaler leur situation pour voir ce qu'il est possible de faire. Elle a également rappelé la compatibilité des deux (garde d'enfants et

télétravail) et qu'il n'y avait pas de suivi d'horaires. Solidaires Finances Publiques 77, a insisté sur ces situations difficiles qui peuvent conduire au burn-out de certain·es agent·es et demande à la Direction d'être vigilante.

Pour le moment, aucune situation de ce genre n'est remontée jusqu'à la Direction.

D'après la DG, la mise en ASA 30 n'est pas possible car ce n'est pas compatible avec le télétravail.

- **La campagne IR : Nous avons pris acte du report du début de la campagne IR au 20 avril. Solidaires Finances Publiques se félicite de cette décision. Le DG s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucun accueil physique dans les centres des Finances Publiques pendant la durée du confinement sauf cas d'extrême urgence. Nous souhaitons nous assurer que cette directive sera bien appliquée sur l'ensemble de la DDFiP77. Pour des raisons sanitaires évidentes, cette campagne, particulière au demeurant, se fera sans accueil physique des usager·ères qui seront renvoyé·es vers les autres canaux : balf, e-contact, téléphone… Pour ces mêmes raisons sanitaires, les SIP fonctionnent actuellement en effectifs tournants et restreints en présentiel. Nous veillerons à ce que ces équilibres soient conservés durant toute la période de confinement et qu'il n'y ait pas de surexposition des agent·es face aux risques de contamination.**

La Direction précise que les consignes de la DG vont être respectées et que les centres resteront fermés jusqu'à la fin du confinement, sauf pour les accueils sur rendez-vous urgents qui devront être reçus.

La Direction est en train de réfléchir sur le moyen de faire basculer les lignes téléphoniques professionnelles des agent·es sur une ligne personnelle afin de pouvoir palier aux questions des contribuables dès le 20 avril si la fin du confinement est repoussé.

La DDFiP précise qu'elle est capable d'anonymiser les lignes téléphoniques des collègues.

La Direction rappelle que si les télétravailleur·euses sur des missions prioritaires refusent ce basculement de ligne et de répondre au téléphone depuis chez eux, les collègues devront revenir travailler sur site.

- **Masques : Vous nous avez informé qu'une dotation de masques serait effectuée à la DGFiP, ainsi que la mise en place de séparateurs plastiques pour les bornes d'accueil. Le virus restant sur le papier, une dotation de gants est-elle prévue ?**

Concernant les masques, une première livraison de 1100 masques est prévue cette semaine soit 11 boîtes de 100 masques, un second arrivage est prévu fin de semaine prochaine.

Concernant les séparateurs en plastiques, la Direction a fait une demande pour 112 pièces. La Direction n'a pas de date de livraison mais nous informe que ce sont les agents du BLI qui vont installer ces séparateurs.

La Direction rappelle que le virus est transmis par les voix respiratoires donc les gants ne sont pas obligatoires,car les agent·es seront doté·es de masque et avec l'utilisation du gel hydroalcoolique les agent·es seront protégé·es, en veillant bien à ne pas se toucher le visage sans se laver les mains.

Cependant la DG peut changer d'avis comme elle l'a fait avec les masques, la situation peut évoluer au niveau des gants

- **Concernant les SIE, un soutien a été demandé aux vérificateur·rices sur les relances téléphoniques aux entreprises n'ayant pas réglé la TVA et le PAS, nous souhaitons reste bien sur la base du volontariat. De plus, pouvez-vous nous indiqué quelle est la position des vérificateur·rices venant en soutien aux SIE ?**

La Direction indique que 2400 entreprises dans le 77 ont suspendus les virements bancaires concernant la TVA qui est de l'argent de l'État et le PAS qui est de l'argent du contribuable, inadmissible selon la DDFiP

La Direction nous informe qu'en plus des vérificateur·rices, des collègues de Directions Nationales Spécialisées viendront aussi en soutien aux SIE pour effectuer ces relances TVA et PAS uniquement.

Il n'y a pas de seuil national fixé pour ces relances, chaque comptable qui est responsable pécuniairement fixe lui même les seuils.

Solidaires Finances Publiques 77 a mis en avant que cette mission doit être effectuée sur la base du volontariat par les vérificateur·rices comme cela a été indiqué lors de l'audioconférence du 1er avril entre

la DG et les OS nationales.

La Direction nous indique que ce système n'est pas mis en place dans le département sur la base du volontariat mais déployé sur la base du personnel disponible sur notre DDFiP.

La Direction nous promet plus d'éclairage sur ce système lors de la prochaine audioconférence puisque nous avons une divergence dans l'approche du traitement de cette mission.

Pour la DG il faut absolument que l'argent rentre sinon les mesures de soutien aux entreprises ne pourront pas tenir. De plus la parole de l'état est crédible en fonction de ses rentrées fiscales. L'action est juste une action d'avertissement indiquant que le contribuable encoure des sanctions fiscales.

- **Bons de secours : la DG préconise une centralisation des listes des bénéficiaires et une convocation individuelle dans un ou plusieurs services dédiés à un jour et heure donnés, quelle organisation est mise en place au niveau de la DDFiP 77 ?**

La Direction nous informe qu'il a été vu avec le conseil Départemental la mise en place de chèques utilisables directement lors des achats de première nécessité sans passé par nos services.

- **Traitement du courrier : En amont de la directive nationale, nous vous sollicitons afin d'instaurer la mise en place du traitement du courrier sur l'ensemble de la DDFiP à J+1 par le biais d'une information à l'ensemble des chef·fes de service.**

Le Directeur a validé notre demande portée lors de la précédente audioconférence pour un traitement du courrier à J+1.

L'information a été donnée aux chef·fes de services le 2 avril lors de l'audioconférence.

- **Ménage : qu'en est-il du personnel Berkani sur le ménage renforcé ? En effet, sur les sites ayant recours à un prestataire, des heures supplémentaires financées par le CHSCT seront allouées afin d'effectuer ce ménage approfondi. Le personnel Berkani sera-t-il lui aussi en heures supplémentaires pour effectuer ces tâches ? De quels moyens dispose-t-il pour effectuer ce ménage ?**

La Direction nous informe que pour le moment les heures supplémentaires ne sont pas prévues pour les agent·es Berkani car leur travail est réorienté sur la désinfection. Les chef·fes de service ont acheté avec la carte d'achat les produits nécessaires. La DDFiP va également livrer des produits spécifiques pour la désinfection liée au COVID-19.

- **Lors de l'audioconférence du 30 mars entre les OS nationales et la DG, Solidaires Finances Publiques a demandé que les organisations syndicales soient associées dans le cadre d'élaboration du plan de reprise d 'activité. Le DG a indiqué qu'une cellule spécifique serait déployée pour préparer ce dernier et les OS seraient associées. Nous demandons que cela soit aussi le cas sur la DDFiP77.**

La Direction prend note de la demande de Solidaires Finances Publiques 77 et donne son accord pour associer les organisations syndicales.

- **Agent·es en autorisation d'absence exceptionnelle :**

Solidaires Finances Publiques 77 est également revenu sur la situation des collègues en autorisation d'absence exceptionnelle, certain·es collègues pouvant être isolé·es, nous avons une nouvelle fois sollicité la Direction afin que les chef·fes de service prennent contact avec ces agent·es pour de prendre de leurs nouvelles.

Suite à notre première demande, la Direction a demandé,lors de l'audioconférence d'hier, à l'ensemble des chef·fes de service de contacter les agent·es en ASA pour fragilité.

- **Les mouvements de mutations :**

Les mouvements A, B et C sont reportés à une date ultérieure.

Le mouvement C2 doit sortir.

La sélection IDIV est également repoussée à une date ultérieure.

- **Entretiens professionnels :**

La Direction nous indique que l'ensemble des CREP ont été saisis, mais que les délais pour les procédures sont reportés.

- **Les frais de repas et frais kilométriques :**

La Direction n'a pas de visibilité sur les réflexions en court, mais la décision doit être une décision commune entre la DGFiP, les SG et la DGAFP.

La prochaine audio conférence aura lieu
le mardi 7 avril à 9h30.

D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.